

Dépôts en fidéi-commis.....	\$ 272,724 04
Dépôts de garantie des compagnies de chemins de fer.....	723,051 39
Mandats impayés.....	173,122 23
Subventions en argent et en terres aux compagnies de chemins de fer, premiers 35 cents seulement.....	812,358 14
Perte sur le dépôt à la banque d'Echange	25,218 75
Obligations du palais de justice de Québec	200,000 00
	<hr/>
	\$2,206,474 60

Les castors prétendent qu'ils ont imposé les taxes pour payer la dette flottante de M. Mercier.

Durant les quatre ans, ils ont retiré \$1,992,374.25 de leurs nouvelles taxes et \$602,269.31 de l'augmentation des anciennes.

Ont-ils payé la dette flottante? Non: le 30 juin 1896, elle était encore de \$2,206,474.60.

NOUVELLE DETTE DE CHEMINS DE FER \$1,647,881.97

A la dernière session, le gouvernement Flynn a fait passer une loi obligeant la province à payer en argent, à raison de 17½ cents l'acre, la deuxième moitié des subsides en terres aux compagnies de chemins de fer. A la page 30 de son exposé budgétaire, le trésorier Atwater établit ainsi le total à payer pour ces derniers 35 centins:

" Les seconds 35 centins formeraient pour les subsides déjà convertis.....	\$3,238,013 95
" Et pour ce qui reste, dont la conversion est possible.....	57,750 00
	<hr/>
	\$3,295,763 95

Et en réglant à 50 p. c., ou à raison de 17½ cents l'acre, les castors ont créé une nouvelle dette de chemins de fer, payable en argent, de \$1,347,881.97.

LES TAXES

Durant les quatre ans de l'administration Mercier, le total des taxes payées par le peuple s'est élevé à \$3,814,269.16, ou une moyenne annuelle de \$953,567.29.

Durant les quatre ans de l'administration des castors, le total des taxes payées par le peuple s'est élevé à \$6,408,912.72, ou une moyenne annuelle de \$1,602,228.18.

Surplus perçu par les castors, pour les quatre ans.....	\$2,594,643 56
Surplus perçu par les castors par année.....	648,660 89